

LE MONITEUR

LES TRAVAUX PUBLICS ET DU BÂTIMENT



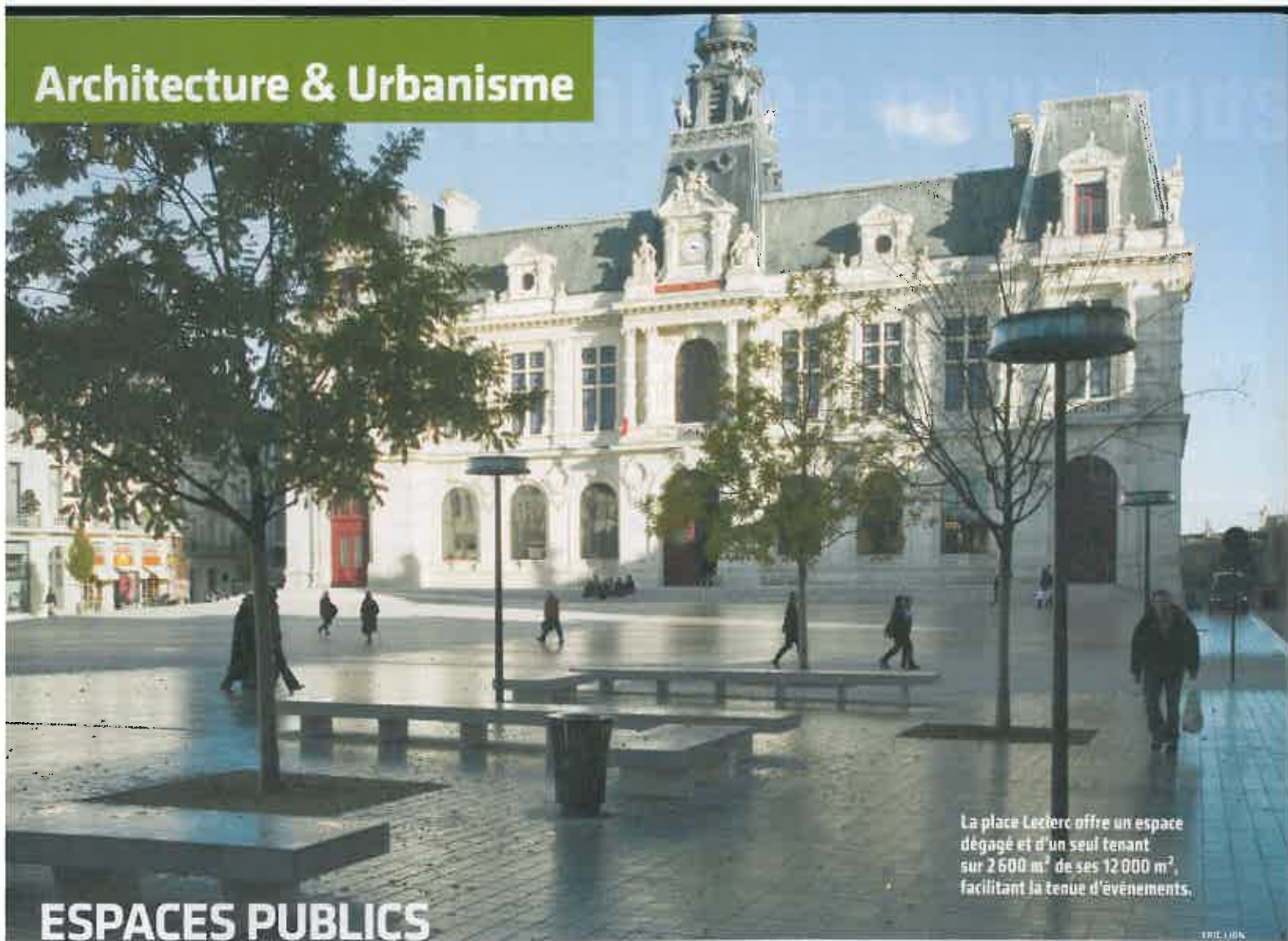
Investissements locaux peut-on toujours y croire ? _ p.10

CENTRE AIMÉ-CÉSAIRE (92)

Le cube de béton blanc
lacéré de Genevilliers _ p.36

MARCHÉS PUBLICS

Quel délai respecter avant de
signer en procédure adaptée ? _ p.51



La place Lefranc offre un espace dégagé et d'un seul tenant sur 2 600 m² de ses 12 000 m², facilitant la tenue d'événements.

ESPACES PUBLICS

Poitiers s'offre un cœur de ville sobre et accessible

Le projet Cœur d'agglomération, sous la houlette des architectes-urbanistes Ateliers Lion et des paysagistes d'Ilex, a conduit à la piétonnisation et à la mise en accessibilité de 38 000 m² d'espaces publics au centre de Poitiers.

Depuis l'été 2012, les Poitevins se promènent dans un centre-ville apaisé et unifié. Au terme de deux ans de travaux, le projet Cœur d'agglomération a transformé 38 000 m² de rues et de places livrées à la circulation routière en un espace public unifié à dominante piétonne. «Ce projet vient conforter le statut de capitale régionale de Poitiers en ramenant de l'animation en centre-ville, en complément des pôles périphériques que sont le Futuroscope, le pôle universitaire ou les centres commerciaux», déclare Yves Pétaud, directeur général adjoint des services et chargé du projet. A l'issue d'une procédure de marché négocié de maîtrise d'œuvre, qui a conduit à plusieurs discussions entre la Ville et les équipes, les Ateliers Lion ont été choisis aux côtés de l'agence de paysage Ilex. «Ce mode de sélection a permis à la mairie d'évaluer une sensibilité au territoire plutôt

que des images de concours qui poussent à une surenchère de design», estime Nadia Herbreteau, paysagiste d'Ilex. Le projet brille par son côté sobre et épuré. Un seul matériau, du calcaire de Comblanchien (Côte-d'Or), a servi de revêtement (voir p. 28) et une stratégie végétale discrète ponctue les rues élargies par la piétonnisation. «On passe de reliquats d'espaces publics à des lieux de vie, dans l'esprit de places à l'italienne», note Sophie Melchior, paysagiste urbaniste associée aux Ateliers Lion.

Un parcours piéton de 1,5 km pour relier deux parcs

Un autre parti pris a été de rendre tous les espaces publics accessibles, en supprimant les obstacles et en gommant les ruptures entre voirie et trottoirs (voir p. 27). Le concept d'une «piétonnade» de 1,5 km, reliant le Jardin des

plantes au nord au parc de Blossac au sud a guidé le choix des rues à piétonner. «A partir de l'analyse d'un périmètre de 150 ha, nous avons proposé d'étirer le secteur à aménager pour relier ces espaces verts», explique Philippe Gasser, du bureau d'études en déplacements Citec. Le maillage piéton poursuit celui du centre historique (voir plan p. 27) et est lui-même relayé par des rues à circulation pacifiée (voir p. 29). Ces révisions des circulations ont fait l'objet de longs échanges avec la population. «Une méthode exemplaire», résume Yves Lion, qui souligne «la vigilance et l'ouverture d'esprit des Poitevins». La maîtrise d'ouvrage semble conquise: les Ateliers Lion viennent d'être désignés, avec Ingérop (mandataire), pour aménager les itinéraires d'une première phase de déploiement du bus à haut niveau de service (BHNS) portant sur 3,5 km de réseau d'ici à 2015. ■ Aline Gillette

Opération Cœur d'agglo centre-ville

Aire piétonne
préexistante

Aire piétonne ajoutée
par l'opération

Axe de circulations douces
renforcées (proposition du
plan de référence)

Equipements

Parc et jardins publics

300 m



ATELIER LION ET ASSOCIÉS



NIVELLEMENT Haro sur les obstacles et bordures

■ Pour ce projet, la mairie a défini l'accessibilité de façon généreuse. « Nous nous sommes méfiés d'un intégrisme réglementaire qui prendrait exclusivement en compte les besoins des personnes à mobilité réduite en fauteuil, expose Yves Pétard. Nous avons plutôt envisagé une vaste palette de handicaps (malvoyants, mal-comprenants, agoraphobes, personnes cardiaques ou souffrant de rhumatismes, etc.) en offrant des espaces dégagés et faciles à utiliser et en soignant les détails. » Tous les obstacles et, dès que possible, les bordures ont ainsi été supprimés, comme l'illustre l'aménagement de la place Leclerc (ci-contre). Autrefois creusée par un bassin bordé d'escaliers, elle prend la forme d'une vague ondulée et remonte en douceur vers l'escalier/rampe de la mairie. « L'équivalent d'un stade de handball peut y tenir, facilitant la tenue d'événements », ajoute Yves Pétard. « Ailleurs, la grande majorité des espaces est traitée sans bordures ou avec des bordures de 2 cm », ajoute Sophie Melchior (Ateliers Lion), même les rues où circule le bus à haut niveau de service (rue de Magenta et rue Carnot).

► **Espaces publics** Poitiers s'offre un cœur de ville sobre et accessible

L'EXPERT

« L'espace public est l'outil principal de l'urbanisme »



PHOTO: MATHIEU MATHIEU / FRANCE

YVES LION, architecte et urbaniste.

■ Quel enjeu réside dans l'aménagement de l'espace public ?

On a longtemps aménagé la ville en portant autant d'attention aux constructions qu'aux espaces publics. Puis la culture de la route l'a emporté sur celle de l'espace public. Ce n'est que depuis les années 1980 que les villes se rénovent de nouveau autour de leurs transports en commun et de leur espace public. Celui-ci est redevenu l'outil principal de l'urbanisme.

■ Quels sont les critères d'un espace public réussi ?

Il faut trouver le ton juste par rapport à la situation urbaine, en consacrant les différences tout en dégageant une cohérence d'ensemble. Et on doit produire des espaces accessibles, partagés et confortables.

■ Quel est l'apport de la concertation à ces projets ?

Le projet doit être partagé avec la population. Car aménager l'espace public signifie s'interroger sur les usages, dont les modes de déplacement. La conflictualité entre usagers existera toujours mais il faut éviter l'ascendant d'un mode de transport sur l'autre. Un équilibre subtil est à trouver, et il émane en général de la concertation.

■ **Propos recueillis par Aline Gillette**

STUDIO BRICK SAILLET

ERIC LION PHOTOGRAPHE

CALEPINAGE Variations autour du calcaire

Un seul matériau a été utilisé pour le revêtement de sol : une pierre calcaire au fort albédo (qui absorbe peu et réfléchit beaucoup). « Le centre avait déjà son intensité et sa qualité architecturale. Nous n'avons pas dû ajouter beaucoup pour le révéler », explique Yves Lion. « Cette unité de traitement rend lisible les édifices et met en cohérence les espaces du centre », ajoute Sophie Melchior (Ateliers Lion). Seul le calepinage varie suivant trois modèles. La place Leclerc (ci-dessus) est revêtue de dalles rectangulaires de 15 x 70 cm à l'allure de parquet, qui se poursuivent rue Hugo par des dallettes carrées de 15 x 15 cm. « La finition sciée avec des joints alignés confère un aspect contemporain à l'axe XIX^e siècle entre mairie et préfecture. Le tout est renforcé par l'alternance de férieurs d'un côté et de l'autre de la rue », commente Nadia Herbreteau (agence Ilex). Dans les autres rues, plus sinueuses (comme la rue de la Marne, ci-dessous), une modénature en pavés tressés donne plutôt l'échelle de lieux à vivre.





CIRCULATIONS **Souplesse et complémentarité des usages**

■ Les circulations ont été réorganisées d'après le plan de déplacements urbains (PDU) et parallèlement à l'arrivée progressive du bus à haut niveau de service, qui circule notamment rue de Magenta (ci-dessus). «La piétonnisation proposée est radicale mais pas aveugle. Nous avons travaillé finement à la définition des "ayants droit", dont les voitures peuvent, avec un badge, pénétrer dans le centre piéton», décrit Yves Pétard. Autour des zones piétonnisées (ci-contre, rue du Petit-Bonneveau), le schéma de circulation se déploie en «marguerite», avec des avancées des boulevards périphériques jusqu'au centre et un fléchage vers les parkings. «Sans ces 4000 places, le projet aurait été délicat à mener, note Philippe Gasser (Citec). Nous avons montré qu'il était possible d'améliorer la qualité du centre en maintenant une accessibilité en voiture.» Face aux ajustements nécessaires (les petites bordures permettent à des camions de faire des demi-tours sur la place Leclerc!), Yves Pétard est confiant: «L'apprentissage est progressif et collectif. Chacun trouvera sa place.»



LE TECHNIQUE Maîtrise d'ouvrage: Ville de Poitiers. Maîtrise d'œuvre: Ateliers Lion Associés, architecte-urbaniste-paysagiste mandataire. Ilex, paysagiste et urbaniste. el Studio (conception lumière). BET: Citec Ingénieurs Conseils (déplacements), AZI (VRD et OPC); Terao (expertise environnementale). Entreprises: Sacer/Eurovia (VRD), Spie Ist-centre/Ancelin (éclairage); Brunet (espaces verts); Sirev (fontainerie). Surface: 42 000 m² d'espaces publics. Montant des travaux: 16,7 millions d'euros TTC.